

Logemen'occupe

**10, Curé André-Préseault, Gatineau
(Québec) J8T 6N8
Téléphone : (819) 246-6644 /
Télécopieur : (819) 246-6646**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Nouvelle initiative fédérale pour la création rapide de logements (ICRL)

La ville de Gatineau complètement oubliée

Gatineau, le 27 octobre 2020: Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, vient de lancer l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL). Ce programme de 1 milliard de dollars aidera à répondre aux besoins urgents en matière de logement des Canadiens vulnérables, surtout dans le contexte de la COVID-19, grâce à la construction rapide de logements abordables.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/rapid-housing-initiative>

L'Initiative fournit des contributions en capital (après la signature d'une entente de financement avec la SCHL) dans deux volets distincts pour accélérer la production de logements abordables. L'ICRL :

- Aidera à créer jusqu'à 3 000 nouveaux logements abordables permanents.
- Financera la construction de logements modulaires, l'acquisition de terrains et la conversion ou la remise en état d'immeubles existants pour y aménager des logements abordables.

Visé à engager tous les fonds avant le 31 mars 2021 et à veiller à ce que les logements soient disponibles dans un délai de 12 mois suivant la conclusion des ententes.

Le financement de l'ICRL sera fourni dans le cadre de deux volets qui seront dotés chacun de 500 millions de dollars en fonds disponibles. Les fonds du premier volet seront versés rapidement à des municipalités déterminées à l'avance où l'on trouve les niveaux les plus élevés de locataires ayant de graves besoins de logement et de personnes en situation d'itinérance.

Dans le deuxième volet, un portail de demandes sera ouvert aux municipalités, aux provinces, aux territoires, aux gouvernements, organisations autochtones ainsi qu'aux organismes sans but lucratif. Dans ce volet, les demandes seront priorisées en fonction de leur solidité.

Malgré la crise majeure de logement présente à Gatineau et le nombre important de ménages en situation d'itinérance, la ville de Gatineau n'a pas été ciblée dans les villes ciblées du volet 1 de ce programme. Au Québec, seules les villes de Québec et Montréal ont été identifiées. En Ontario 6 villes sont identifiées dont Ottawa, ville voisine de Gatineau.

Alors que l'ensemble des refuges pour les personnes en situation d'itinérance déborde à Gatineau et que quelques projets de logements modulaires sont sur des planches à dessin pour répondre rapidement aux besoins de ces personnes, Logemen'occupe n'arrive pas à comprendre que la ville de Gatineau ait été ignorée par les autorités du gouvernement du Canada. À défaut de pouvoir bénéficier des mesures et d'une enveloppe financière spécifique, les organismes gatinois désireux de développer des projets devront faire appel au volet deux de ce programme et se mettre en ligne avec l'ensemble des municipalités, provinces, territoires, organisations autochtones et autres organismes sans but lucratif du Canada. Malgré la dimension des besoins et à défaut de pouvoir compter sur une enveloppe financière déterminée comme les organismes de Québec et Montréal, les organismes gatinois et les sans-logis de Gatineau risquent donc de faire face à des refus de financement.

Devant cette iniquité flagrante, l'organisme de défense des mal-logés et des sans-logis souhaite que l'ensemble des organismes membres du CRIO ainsi que les autorités de la ville de Gatineau réagissent rapidement afin que ce tort soit rapidement corrigé.